

“ Denis, à l'ombre des saints protecteurs de la France,
“ qui n'en sortait que quand le roi se mettait à la tête de
“ l'armée, et que l'on allait chercher solennellement à
“ l'heure des périls suprêmes, ou lorsqu'on partait
“ pour les grandes guerres de la foi. Il représentait
“ l'âme religieuse de la France, et il flottait *au*
“ *milieu des bannières nationales* comme une
“ prière. C'est un étendard de ce genre que
“ Dieu avait donné à Jeanne d'Arc. Il en avait
“ prescrit la forme et les emblèmes, et il lui
“ avait communiqué je ne sais quelle vertu secrète qui
“ conduisait la France épuisée à des triomphes ines-
“ pérés. Dieu demandait aujourd'hui au roi et à la
“ France, par la bouche de la vierge de Paray, quelque
“ chose de semblable ; *un étendard sacré qui fût un*
“ *acte de foi*, et qui paraissant à côté du drapeau
“ *national*, indiquerait que, plus haut que la Proverbia-
“ le bravoure de ses enfants, la France mettait l'appui
“ et la bénédiction de Dieu.”

160.

ET MAINTENANT !

Qui va trancher la question ?

La Société Saint-Jean-Baptiste ? Non.

Laissons faire le peuple.

La solution sera moins rapide : le peuple
ici doit avoir le temps de voir avant d'agir.